

Comité Départemental d'Action Sociale du 29 novembre 2021 : Compte-rendu

En préambule à la lecture de leur liminaire, **les représentants FO Finances** ont regretté l'absence des directeurs de l'INSEE, de la DDFiP et de l'ESI, même si l'INSEE et la DDFiP étaient représentés par leurs responsables RH.

Voici l'ordre du jour de la réunion :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2021
- 2 - Point sur le CAL 2021
- 3 - Point sur le déménagement du RIA de Caen

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2021

Approuvé à l'unanimité.

2 - Point sur le CAL 2021

La déléguée a confirmé la tenue de l'arbre de Noël sur une seule séance. 467 personnes se sont inscrites et 500 places ont été réservées par la délégation. Le choix d'une seule séance permet aux agents de se retrouver sans présence extérieure. Le protocole sanitaire est mis en place et le personnel du cirque se chargera du contrôle du pass sanitaire. Un mail récapitulatif sera envoyé aux agents par la délégation. 20 places restent disponibles qui vont être proposées aux agents qui souhaiteraient assister au spectacle sur le principe du premier arrivé, premier servi. **FO Finances** a attiré l'attention sur le caractère chronophage pour la délégation de cette décision.

100 jouets ont été commandés et une commande de cartes cadeaux d'une valeur de 25 euros a été passée pour 243 enfants et 366 ados.

La déléguée a signalé qu'au 19 novembre, 5 personnes n'avaient pas utilisé leur carte 2020.

Psychologue : le solde des consultations disponibles sera rebasculé vers les tickets d'urgence CESU. Pour information, et conformément à la convention passée, les consultations de la psychologue sont réservées aux seuls actifs et pas à leurs ayants droit.

Il pourra être étudié la possibilité de l'ouvrir aux ayants droit.

Les représentants FO Finances ont lancé le débat sur la question de l'attractivité des sorties offertes aux familles constatant une faible participation des familles disposant d'un quotient familial inférieur à 10000 euros. Il a été décidé de faire une enquête sur les souhaits des agents en matière de sorties afin de satisfaire le plus grand nombre. **FO Finances** considère que l'action sociale ne doit exclure personne. Un questionnaire va être proposé sur le modèle de celui qui sera proposé spécifiquement aux retraités.

3 - Point sur le déménagement du RIA de Caen

La directrice de l'AGESSO est intervenue ensuite pour faire un point sur le déménagement du Restaurant inter-administratif (RIA) prévu en cette fin décembre. Elle a confirmé l'information que **FO** vous avez donnée la semaine dernière sur la fermeture temporaire à compter du 15 décembre au soir jusqu'au 3 janvier au matin, le temps du déménagement au centre des congrès, avenue Albert Sorel.

Nouveauté annoncée, l'installation d'une cuisine sur place qui permettra de conserver un niveau comparable de prestation par rapport à l'actuel restaurant.

La directrice a confirmé également la vente aux enchères du mobilier et de certains équipements.

Le restaurant temporaire au centre des congrès - le temporaire devrait durer deux ans si les délais de construction du nouveau bâtiment sont respectés avec une possibilité d'extension d'un trimestre – pourra accueillir 320 personnes par jour. 152 places assises seront disponibles dans un espace de 500 m² dans une salle malheureusement dépourvue de fenêtres. Le restaurant sera ouvert de 11h30 à 13h45.

La directrice a ensuite annoncé que « Caen Evènement », propriétaire des locaux se réservait la possibilité de récupérer l'espace **40 jours par an** selon un calendrier inconnu à ce jour. Elle a indiqué que l'AGESSO n'avait pas eu le choix et que cette clause faisait partie intégrante du bail.

FO Finances a immédiatement réagi pour dénoncer cette situation jamais évoquée dans les précédentes discussions et demandé que son mécontentement soit remonté au Directeur du Secrétariat Général Commun Départemental à la préfecture qui avait présenté lors du précédent CDAS le projet de relogement temporaire.

FO Finances doute que cette clause n'ait été ajoutée que dernièrement alors qu'en juin dernier le bail était, selon les termes repris dans le procès-verbal de la réunion du CDAS du 6 juillet, « en cours de finalisation entre l'AGESSO et la société CAEN EVENEMENTS pour la mise à disposition du Centre des congrès », bail négocié avec la mission domaniale de la DDFIP.

Par ailleurs cette mise à disposition contrainte pose de nombreuses questions. Qui devra faire les opérations de déménagement lors des mises en œuvres de cette clause, l'AGESSO, Caen-Evènements ? Si c'est l'AGESSO, qui en supportera le coût ? De combien de jours seront les mises à disposition, jours consécutifs, ponctuels ? L'absence de calendrier nous prive de toute visibilité. Pendant ces quarante jours, comment feront les agents pour se restaurer ? Beaucoup de questions en suspens sur lesquels **les représentants FO Finances** reviendront régulièrement ;

Pour FO Finances, cette clause met en danger la pérennité du RIA, déjà fragilisé depuis plusieurs années par une progressive baisse de fréquentation et par la crise sanitaire qui sévit depuis bientôt deux ans. Les représentants FO Finances ont assuré la directrice de leur soutien pour permettre la pérennité du RIA.

Les autres organisations syndicales se sont ralliées à la demande de **FO**.

FO Finances est ensuite intervenu pour évoquer la période de fermeture du 15 décembre au soir au 3 janvier au matin et a rappelé les échanges avec le directeur pour demander une solution de substitution. La solution d'une convention avec le bar restaurant « Le Newport » a été confirmée ainsi que la possibilité de se restaurer sur le poste de travail.

FO a rappelé sa demande d'information des agents en amont de la fermeture et la DGFIP s'est engagée à le faire **(cela a été fait le 1^{er} décembre dans la matinée.)** **les représentants FO Finances** ont fait part de leur satisfaction pour cette solution à un coût correct - environ 5 euros. Le plus difficile reste cependant à organiser le système de réservation mais les douanes ont l'habitude de ce type de fonctionnement, puisque leurs agents ont déjà une convention avec ce même restaurant.

FO Finances a demandé que lors des possibles fermetures liées à la signature du bail entre l'AGESSO et Caen Evènement **(les fameux 40 jours)**, une solution similaire puisse être mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la séance .

Les représentants **FO-FINANCES** en C.D.A.S.

Titulaires : Bruno GILBERT - Christelle SAINT-GERMAIN - Christelle OUTREQUIN -

Suppléants : Sabrina VOISIN - Brigitte LOIR - Jennifer MUCHERY -

JOYEUSES FÊTES DE NOËL A TOUS